

1. INTRODUCTION

Les linguistes ont traditionnellement expliqué l'alternance des temps du subjonctif par la "concordance des temps". Nous avons choisi un auteur contemporain, Françoise Sagan, qui emploie les quatre temps subjonctifs, pour voir comment elle se sert de ces temps, et ceci dans les propositions complétives. Notre corpus nous laissant beaucoup d'exemples d'un changement de temps subjonctif à l'intérieur d'une même phrase ou après une même construction régissante, nous examinerons aussi, de plus près, entre autres les choix présent/imparfait et passé composé/plus-que-parfait.

La notion traditionnelle de "concordance des temps", bien que souvent remise en question (voir ci-dessous), nous a fourni une base naturelle pour notre étude. Laissons P. Imbs nous la rappeler:

La notion traditionnelle de concordance de temps est un héritage de la grammaire latine, qui parle de *consecutio temporum*, c'est-à-dire d'**un rapport constant et quasi mécanique entre le temps du verbe subordonné et celui du verbe principal, une variation du second entraînant nécessairement une variation du premier.**¹

(souligné par nous)

Voyons ce qu'en dit F. Brunot (aussi cité par Imbs):

Le principe même en est mauvais. **Ce n'est pas le temps principal qui amène le temps de la subordonnée, c'est le sens. Le chapitre de la concordance des temps se résume en une ligne: Il n'y en a pas.**²

La plupart des linguistes se placent entre ces deux points de vue extrêmes, et Brunot lui-même modifie son énoncé en admettant qu'il

se crée, dans certains cas, une conformité entre l'action principale et la subordonnée. [...]. Ainsi: *je savais bien que Nancy était une ville élégante.* [...]. C'est **une attraction de formes**, où la pensée n'est pour rien.³

Rappelons brièvement ce que prescrit la règle classique concernant la concordance des temps au subjonctif:

- Pour le présent ou le futur dans la proposition principale, le présent ou le passé composé du subjonctif dans la proposition subordonnée
- Pour le passé ou le conditionnel dans la principale, l'imparfait ou le plus-que-parfait du subjonctif dans la subordonnée

En 1901, l'emploi du présent du subjonctif après le conditionnel a été permis, mais en 1932, cet emploi a été restreint par l'Académie française qui décrète: "On ne peut employer le subjonctif présent ou le passé après un conditionnel que si ce conditionnel a nettement le sens d'un indicatif présent."⁴

Nous n'allons pas citer tous les grammairiens/linguistes qui se sont prononcés sur ce sujet. Nous nous contentons seulement des propos de C. Lindquist, les laissant servir de résumé:

Que l'on accepte ou non le terme *concordance des temps*, la plupart des savants reconnaissent l'existence de certains mécanismes qui règlent la mise temporelle dans les subordonnées par rapport au temps de la principale.⁵

2. CORPUS

Partant donc de cette notion de base, nous avons lu dix romans⁶ et dix-neuf nouvelles⁷ de F. Sagan, desquels nous avons relevé toutes les propositions complétives au subjonctif, ce qui nous a fourni un total de 1184 exemples⁸. Les livres se répartissent sur une période de trente et un ans, de 1954 à 1985⁹.

Le tableau synoptique suivant montre comment nous avons groupé les exemples:

APERÇU TOTAL

La principale↓ La complétive:		Le subjonctif				
		Présent	Imparfait	Passé composé	Plus-que-parfait	
Présent		268	2	23		293
Imparfait		299	228	38	23	588
Passé composé		9				9
Plus-que-parfait		24	24	3	3	54
Passé simple		14	28	5	2	49
Conditionnel présent		62	4	1		67
Conditionnel passé		32	17			49
Conditionnel passé deuxième forme		10	9	1		20
Futur simple		11				11
Futur nérinhrastique		10				10
"va falloir admettre"		1				1
"allait falloir"		5				5
Particine présent		8			1	9
Gérondif		6	5	3		14
"avoir désiré"			1			1
Présent du subjonctif		1				1
Imparfait du subjonctif			2			2
Plus-que-parfait du subjonctif					1	1
		760	320	74	30	1184
		64.2%	27.0%	6.3%	2.5%	100%

Par exemple la phrase "Je suis content que tu sois venu"¹⁰ se trouve alors derrière un des 23 cas où le verbe de la principale est au présent (de l'indicatif) et celui de la complétive au passé composé du subjonctif.

Avant de commenter ce tableau, il faudra préciser les critères selon lesquels le relevé des exemples a été effectué.

Commentaires méthodologiques

Retirer le verbe de la principale¹¹ et de la complétive (pour ensuite étudier le rapport qui existe entre eux) semble peut-être à priori une tâche facilement opérable. Ceci n'est pas toujours le cas. Les décisions à prendre, les choix à faire, sont d'un nombre élevé et d'une difficulté non négligeable. Nous en présenterons les plus importants ici.

i. Synchrétismes

Seule, la forme morphologique du verbe ne révèle pas toujours le mode¹² et le temps utilisés. Nous avons alors affaire à des synchrétismes. Il y en a deux sortes: a. Les synchrétismes qui peuvent indiquer soit le mode subjonctif soit le mode indicatif (voir Subjonctif/Indicatif ci-dessous), et b. Les synchrétismes qui indiquent le mode subjonctif, mais pour lesquels on ne sait pas de quel temps il s'agit (Subjonctif/Subjonctif). Le premier type de synchrétisme apparaît nettement plus souvent que le deuxième, mais il faut évidemment aussi prendre en compte ce dernier du fait que nous partons de la notion de "concordance des **temps**". Nous

allons d'ailleurs tout de suite voir que le problème de l'élucidation du temps utilisé surgit aussi pour le type a. des syncrétismes.

- Subjonctif/Indicatif

Le syncrétisme "classique" ne nous indique pas de quel mode il s'agit. Prenons comme illustration le verbe aimer de la première conjugaison¹³:

	<u>Subjonctif</u>	<u>Indicatif</u>	
	<u>Présent</u>	<u>Présent</u>	<u>Imparfait</u>
	aime	aime	aimais
Première	aimés	aimés	aimais
conjugaison:	aime	aime	aimait
	aimions	aimons	aimions
	aimiez	aimiez	aimiez
	aiment	aiment	aimaient

Toutes les formes du subjonctif ont une forme équivalente (en caractères gras) à l'indicatif. Notons en particulier les deux cas de l'imparfait de l'indicatif, **aimions** et **aimiez**, ayant la même forme au présent du subjonctif, notamment à la 1^{ère} et à la 2^e personne du pluriel. Il nous semble que les syncrétismes "imp. de l'ind.=prés. du subj." ont souvent été passés sous silence par les grammairiens. Par exemple, dans sa *Grammaire française*¹⁴, Togeby nous parle uniquement des syncrétismes "prés. de l'ind.=prés. du subj.". Avec le vaste champ ouvert à l'emploi du présent du subjonctif aujourd'hui et avec la possibilité d'employer l'indicatif au lieu du subjonctif pour bien préciser l'aspect temporel, il n'est pas difficile de s'imaginer des cas où on serait amené à poser la question suivante: "Le verbe est-il à l'imparfait de l'indicatif ou au présent du subjonctif?". En ce qui concerne notre corpus, nous avons écarté tous les exemples où il peut y avoir un doute, tel que pour "pensiez" dans

"[...]. Et puis, parce que ça m'ennuyait de penser que vous pensiez..." (*Un certain sourire*, p.120).

Quant aux constructions qui exigent le subjonctif telles que "il faut que", "je veux que", "je crains que", etc., il n'y a pas eu de problèmes (vu le niveau de style employé par l'auteur). Les problèmes ont surgi pour les constructions après lesquelles on trouve les deux modes, telles que "je ne crois pas que", "il semble que", etc.. Dans ces cas, nous nous sommes basé sur les statistiques établies par H. Nordahl dans sa thèse intitulée *Les systèmes du subjonctif corrélatif*, en suivant les indications qu'elles donnent, c.-à-d. que nous avons inclus dans notre corpus les exemples où, selon les statistiques de Nordahl, l'emploi du subjonctif est plus fréquent que l'emploi de l'indicatif. Néanmoins, dans la discussion de nos hypothèses, nous prendrons toujours en considération les syncrétismes avec leurs pourcentages plus ou moins élevés, et nous ferons attention à ce que nos conclusions ne portent pas essentiellement là-dessus.

- Subjonctif/Subjonctif

Pour les verbes réguliers de la 2^e conjugaison, nous avons des formes équivalentes au présent et à l'imparfait du subjonctif. Les syncrétismes concernent alors ici le temps et non pas le mode. Le verbe finir pris comme exemple, nous pensons aux formes **finisse** (à la première

personne), **finisses**, **finissions**, **finissiez** et **finissent**. En voici les quatre exemples que nous avons trouvés dans notre corpus:

Au point où j'en étais, il fallait bien que je finisse, dans les limites de la politesse, cette tasse de café.
(*Un profil perdu*, p.19).

J'ai peur que tu ne finisses par jouer ses textes à lui.
(*Le lit défait*, p.102, dialogue).

- Si tu veux vraiment faire cet article, coupa Béatrice, il vaudrait mieux que nous en finissions : pose-moi tes questions, je te réponds et après on n'en parle plus.
(*Ibid.*, p.133, dialogue).

Et Béatrice, qui avait toujours aimé que ses amants réussissent - car cela confirmait sa réussite à elle -, s'étonna de se sentir déçue par ce voyageur pressé, qui hélait un porteur, retrouvait ses bagages et évitait la douane avec désinvolture.
(*Ibid.*, p.219).
(souligné par nous)

Est-ce donc le présent ou l'imparfait du subjonctif qui a été employé dans ces phrases? En nous fondant sur une des utilisations normalement prescrites par les grammairiens pour le présent du subjonctif, à savoir celle d'exprimer le futur, nous sommes tenté de dire que l'on a affaire au présent du subjonctif dans les trois premières phrases, surtout pour les deux dernières qui, de plus, se trouvent dans le dialogue (voir plus loin la discussion Dialogue/Récit), et nous les avons classés comme tels. La dernière phrase cause plus de problèmes du fait que réussissent ne semble pas viser le futur. Il nous semble qu'il est possible d'insérer jusque-là sans changer le sens:

Et Béatrice, qui avait jusque-là toujours aimé que ses amants réussissent - ...

A-t-on alors l'imparfait du subjonctif ici? Nous admettons de l'avoir classé ainsi dans nos statistiques, sans pour autant exclure l'autre possibilité, que ce soit un présent du subjonctif.

ii. L'infinitif dans la principale

Que faire avec les propositions principales où il y a un verbe à l'infinitif qui provoque l'emploi du mode subjonctif? Peut-on toujours partir du verbe fini de la proposition pour commenter la concordance des temps, ou faut-il se résigner à prendre un verbe infini (l'infinitif) comme point de départ? La fonction syntaxique des syntagmes infinitifs nous suggère une division bipartite de nos exemples.

• Complément d'objet direct (COD)

Pour les constructions où le syntagme infinitif peut être analysé comme COD, ce qui, entre autres, est le cas pour les verbes modaux (pouvoir, devoir, etc.) et certains verbes de volonté (vouloir, falloir, etc.), nous sommes parti de ces derniers et non pas de l'infinitif. Ceci a été fait à cause du lien proche entre ces deux membres verbaux¹⁵. Exemples:

Et je ne pouvais pas *regretter* qu'il ne fit pas ce bouleversant effort qu'il faut accomplir pour aimer quelqu'un, le connaître, briser sa solitude.
(*Un certain sourire*, p.71).

Si c'était vrai, il fallait *admettre* que David ait une liaison avec une femme quelconque, une amie ou une professionnelle.
(*Des yeux de soie*, p.59).
(mis en italique et souligné par nous)

• Régime

Nous admettons volontiers qu'au premier abord, nous avons été tenté de prendre le noyau (l'infinitif) d'un syntagme infinitif en fonction de régime comme point de départ, pensant que dans ce cas, le verbe fini de la principale se trouve à un niveau plus haut (ou plus bas, si l'on veut) de l'analyse syntaxique de la phrase, et, par conséquent, qu'il n'exerce pas une grande influence sur le temps du subjonctif utilisé. Cependant, après avoir relevé tous les exemples de ce type, nous avons vu que le temps du subjonctif utilisé variait entre le présent, le passé composé et l'imparfait. L'infinitif étant invariable, nous avons alors tiré la conclusion que cette variation doit avoir quelque relation avec le verbe fini de la principale:

Elle l'avait "vu", enfin, et s'il avait été assez sot pour *penser* que le premier événement entre eux ne puisse être qu'une nuit d'amour, il n'avait à s'en prendre qu'à lui.

(*Aimez-vous Brahms...*, p.96).

...et lui était là, à se prélasser sous un arbre, à regarder des feuilles de peupliers et à *se réjouir* de ce que sa maîtresse, cette belle maîtresse, lui soit revenue, intacte.

(*De guerre lasse*, p.192).

Mais même à cet instant, dans ce bar obtus, épais et lourd de fumée, il ne pensait pas à se venger d'elle ni même à l'oublier ni même à *attendre* cyniquement qu'elle fût vieille, qu'elle eût peur et qu'elle vînt le chercher.

(*Le lit défait*, p.240).

(mis en italique et souligné par nous)

Dans notre corpus, le syntagme infinitif (suivi d'une complétive au subjonctif) n'a pas d'autres fonctions que celles commentées ci-dessus.

Nous constatons que le seul exemple relevé avec l'infinitif passé est suivi de l'imparfait du subjonctif. Le voici:

Il se rappelait l'immense nostalgie qu'il avait eue de ses larmes à ce moment-là, il se rappelait avoir passionnément désiré qu'elle pleurât une nuit contre lui pour pouvoir la consoler.

(*La chamade*, p.231)

Il y a, du reste, lieu de remarquer que cet exemple est noté "avoir désiré" dans les tableaux. On ne peut pas se contenter du verbe fini ("rappelait") dans ce cas, puisque pour éviter l'infinitif passé, la phrase se traduirait:

..., il se rappelait qu'il avait passionnément désiré qu'elle pleurât...

et on voit bien qu'on aurait un temps autre que celui du verbe fini (l'imparfait: "rappelait"), à savoir le plus-que-parfait ("avait désiré"). Cet exemple se distingue donc clairement des exemples avec l'infinitif simple.

iii. D'autres généralités en résumé

- Il est clair que ce n'est pas toujours le verbe fini de la principale en soi qui demande l'emploi du subjonctif. Pour l'illustrer nous n'avons qu'à reprendre l'exemple suivant : "Je suis content que tu sois venu". C'est ici la combinaison du verbe "être" avec l'adjectif "content" qui commande le subjonctif, non pas le verbe "être" en soi. Tout de même, nous partons évidemment du dernier pour commenter la concordance des temps¹⁶.

- En retirant les exemples, nous n'avons pas porté une attention particulière à la diathèse. Par exemple, le passé composé à la voix active et le passé composé à la voix passive figurent dans les tableaux sous la même étiquette "Passé composé".

- La conjonction que et les locutions conjonctives le fait que et l'idée que ne sont pas traitées de manière différente.

- Les citations d'autres auteurs ont été laissées de côté. Nous nous sommes ainsi tenu strictement au langage de Françoise Sagan.
- Le but de notre projet étant d'étudier la concordance des temps, il nous a évidemment fallu omettre les phrases où il n'y a pas de verbe principal, telle que:

Quel dommage que ce fût par les voies du mensonge.

(*Bonjour tristesse*, p.69).

3. DIALOGUE/RECIT

Maintenant, après cette discussion pour clarifier les critères du relevé effectué, nous sommes prêt à en présenter les résultats. Revenons à l'**APERÇU TOTAL** au début de l'article. Que nous indique ce tableau? On voit d'abord qu'il est fortement biaisé vers la gauche, c'est-à-dire que le présent est, de loin, le temps subjonctif le plus employé (64,2% de la totalité des exemples). On peut aussi constater que c'est l'imparfait (de l'indicatif) qui régit le plus souvent la complétive au subjonctif (588 ex. d'un total de 1184 ex., soit dans 49,7% des cas). Ces résultats, bien qu'intéressants en soi (puisque donnant une première indication de la fréquence des temps), en dissimulent d'autres encore plus intéressants. Avant tout, il s'agit de celui relevant de la distinction entre **DIALOGUE** et **RECIT**, termes servant à indiquer dans quel contexte nous avons trouvé nos exemples¹⁷, à savoir que *la syntaxe du dialogue diffère radicalement de celle du récit*, ce qui est très bien illustré par le petit tableau suivant¹⁸:

	Le subjonctif			
	Présent	Imparfait	Passé composé	Plus-que-parfait
Récit	49,7%	39,8%	6,7%	3,8%
Dialogue	93,8%	0,8%	5,4%	-

On voit ici une répartition des temps subjonctifs essentiellement différente entre les complétives trouvées dans le récit et celles trouvées dans le dialogue. Nous allons tout de suite les étudier plus en détail, en commençant par celles du dialogue qui présentent la distribution la moins compliquée.

3.1 DIALOGUE

APERÇU TOTAL, Dialogue

La principale↓ La complétive:	Le subjonctif				
	Présent	Imparfait	Passé composé	Plus-que-parfait	
Présent	245		18		263
Imparfait	41	3	2		46
Passé composé	7				7
Plus-que-parfait	1				1
Passé simple					-
Conditionnel présent	39		1		40
Conditionnel passé	6				6
Conditionnel passé deuxième forme	1				1
Futur simple	11				11
Futur périphrastique	10				10
"va falloir admettre"	1				1
"allait falloir"					-
Participe présent					-
Gérondif	2				2
"avoir désiré"					-
Présent du subjonctif					-
Imparfait du subjonctif					-
Plus-que-parfait du subjonctif					-
	364	3	21	-	388
	93.8%	0.8%	5.4%	-	100%

Ce qui en premier saute aux yeux c'est la forte prédominance du présent du subjonctif. Utilisé dans 93,8% des exemples relevés, le présent du subjonctif laisse un champ restreint aux autres temps subjonctifs. En effet, nous voyons que F. Sagan ne s'est servie que 21 fois du passé composé du subjonctif, 3 fois de l'imp. du subjonctif¹⁹ et pas du tout du p.q.p. du subjonctif. Nous connaissons tous, bien sûr, la tendance depuis déjà bien des années à ne pas employer l'imparfait ou le plus-que-parfait du subjonctif dans la langue parlée²⁰. Cette tendance, devenue à tel point manifeste qu'aujourd'hui leur utilisation semble souvent recherchée ou même parfois comique²¹, est alors confirmée par le tableau ci-dessus.

3.1.1 L'imparfait du subjonctif

Voyons donc de plus près les trois cas d'imp. du subj. pour essayer de dégager les raisons pour lesquelles F. Sagan s'en est servie:

Ce gaillard-là, avec son nez grec, ses yeux fendus et ses dents de jeune chien ne devait plus, depuis longtemps, s'étonner de ce que les inconnus le reconnussent..., songeait Edma.

(*La femme fardée*, p.27)

Mon père ne supportait pas qu'on révélât rien de notre intimité à des inconnus, même familiers.

(*Ibid.*, p.207)

Il était temps que Stephen se fixât.

(*Des yeux de soie*, p.68)

Les deux premiers exemples se trouvent dans *La femme fardée*. Laissons un extrait de l'introduction du livre nous renseigner sur le cadre de ce roman:

Un paquebot étincelant, la plus grande diva de l'époque, un pianiste au zénith de sa gloire, un confort sans égal, des dîners au champagne et des escales de rêve, Capri, Syracuse, Carthage, Palma... C'est la célèbre croisière musicale du *Narcissus* qui promène tous les ans autour de la Méditerranée une petite cohorte de privilégiés.

Notre premier exemple est une phrase formulée par une habituée(!) de cette croisière. "Edma" a passé la soixantaine, et elle a un goût raffiné. La deuxième phrase est prononcée par une jeune et fort belle actrice qui se prend très au sérieux. Dans les deux cas on peut prétendre que l'imparfait du subjonctif a été employé pour caractériser à la fois les personnages et leur milieu social. La dernière phrase est énoncée par la mère de Stephen, assise dans le jardin de son château avec la future belle-mère de son fils. La mère de Stephen appartient à la noblesse anglaise. Il nous semble donc que dans le dialogue, Sagan trouve l'imparfait du subjonctif particulièrement convenable pour donner une allure "aristocratique" et à un personnage et à un milieu social.

3.1.2 Le présent et le passé composé du subjonctif

Comment aborder les exemples du présent du subj. et du PC du subj.? Nous avons choisi d'adopter la répartition proposée par Nordahl²², c.-à-d. que nous distinguons entre les verbes (ou, plus précisément, les constructions) volitifs, subjectifs et dubitatifs. Ces différences sémantiques semblent en effet exercer une influence décisive sur le choix du temps dans la complétive, non seulement pour les exemples relevés du dialogue, mais aussi, comme nous allons voir, pour ceux relevés du récit²³.

• Le PC du subj.

Il s'est avéré qu'il n'y avait pas, par exemple, de cas d'une construction volitive parmi les 18 ex. "Prés.+PC du subj.". A la réflexion, on ne trouvera rien d'étonnant à cela puisqu'une telle construction aurait visé le non-accompli et non l'accompli, aspect inhérent au passé composé. Il convient donc de remarquer que le choix du passé composé du subjonctif dans le dialogue est ainsi étroitement lié à la tournure régissante de la principale. Les 18 exemples se répartissent en fait d'une manière à peu près égale entre les constructions subjectives et les constructions dubitatives. En voici quelques exemples:

...je me fous que tu aies bien ou mal dansé...

(*De guerre lasse*, p.189)

Tu es vexé qu'on ne t'ait pas choisi uniquement pour ta belle intelligence?

(*Un peu de soleil dans l'eau froide*, p.86)

Et avec qui croyez-vous que l'on ait vu Béatrice, uniquement, pendant ces quinze jours?

(*Le lit défait*, p.234)

Je ne peux pas dire que ç'ait été délicieux, mais tu te sens mieux, non?

(*Un peu de soleil dans l'eau froide*, p.57)

Pour ce qui est des deux exemples de "Imp.+PC du subj." et de l'unique exemple de "Cond.prés.+PC du subj.", ceux-ci n'ayant pas non plus une construction volitive comme membre régissant, il y a aussi une autre chose intéressante. C'est que, dans ces cas, le passé composé du subjonctif semble être utilisé à la place du plus-que-parfait du subjonctif, c.-à-d. que le passé composé ici paraît rendre le sens temporel normalement rendu par le plus-que-parfait:

J'avais peur qu'elle ne crie au viol, qu'elle ne me fasse jeter dehors et batonner, que j'aie rêvé tout cela ou qu'elle l'ait oublié.

(*Un orage immobile*, p.100)

Si je te disais par exemple que j'ai inventé tout ça pour te réveiller, pour te rendre jaloux? Que je ne t'ai pas trompé, bref... qu'est-ce que tu penserais?

- Je serais déçu, dit Édouard tranquillement.[...].

- Je ne serais pas déçu de ce que tu m'aies été fidèle, dit-il, je ne suis pas masochiste - pas encore - ; je serais déçu parce que tu aurais fait exprès de me faire souffrir,...

(*Le lit défait*, p.248)

(souligné par nous)

Peut-on donc constater la répugnance de l'auteur quant à employer le plus-que-parfait du subjonctif dans le dialogue, ou, hypothèse encore plus forte, ce temps serait-il exclu du langage dialogique de l'auteur? Il faudrait évidemment plus d'exemples pour tirer une conclusion là-dessus, mais de toute façon, n'ayant écrit aucune phrase dialogique contenant un plus-que-parfait du subjonctif, il est clair que les œuvres de F. Sagan étudiées ici reflètent la tendance actuelle.

• Le Prés. du subj.

Nous sommes enfin venus au groupe qui rassemble le plus d'exemples, à savoir celui qui contient les phrases ayant tous la complétive au présent du subjonctif, 364 ex. en tout. Là-dedans c'est la combinaison "Prés.+Prés. du subj." qui est, de loin, la plus fréquente (245 ex.). Voyons comment ces exemples se répartissent en prenant compte des trois constructions déjà mentionnées²⁴:

Le présent du subjonctif					
	Constr. Volitives	Constr. Subjectives	Constr. Dubitatives	Complétives antéposées	
Présent	147	49	40	9	245 ex.
	60,0%	20,0%	16,3%	3,7%	100%

Nous constatons que le sous-ensemble contenant les constructions volitives (parmi lesquelles les verbes vouloir et falloir se partagent, d'une manière égale, 63+62 = 125 exemples!) est trois fois plus grand que celui qui comprend les constructions subjectives et qui lui est, à son tour, plus grand que le dernier. Pour tous les exemples "Prés.+Prés. du subj.", nous avons également constaté que le présent du subjonctif n'exprime jamais le passé. En effet, notre "**APERÇU TOTAL, Dialogue**" nous montre que le présent dans la principale se fait suivre soit du présent soit du passé composé du subjonctif, laissant ce dernier s'occuper du passé (voir les quelques ex. déjà mentionnés). Comme il n'y a pas d'écart entre ces exemples et la règle classique qui prescrit le présent ou le passé composé du subjonctif après le présent dans la principale, nous n'allons citer qu'un exemple qui, à notre avis, présente un intérêt particulier:

Pourquoi veux-tu que j'aïlle gâcher mon temps à préparer mon avenir, puisque mon présent seul m'intéresse.

(Aimez-vous Brahms..., p.125)

S'agit-il (aïlle gâcher) d'une "allure extraordinaire" où "La syntaxe de cet emploi du verbe *aller* est à tous les égards opposée à celle du temps composé *aller* + infinitif"²⁵ ou a-t-on ici "*Aller* comme semi-auxiliaire"²⁶ ce qui entraînerait l'interprétation de "aïlle gâcher" comme un futur périphrastique? Nous laissons cette question en suspens et classons cet exemple parmi ceux du présent du subjonctif, ce qui ne signifie pas que nous ne sommes pas tenté d'y voir un futur périphrastique.²⁷

Pour les 41 exemples "imp.+prés. du subj.", il y a toujours les constructions volitives qui dominent, présentes dans 61,0% des cas²⁸, laissant 34,1% et 4,9% aux constructions subjectives et dubitatives. Prenons une de ces phrases pour montrer ce que peut exprimer le présent du subjonctif au niveau temporel. Par rapport au moment de l'énonciation, il peut exprimer le passé, le présent et le futur comme le montre l'exemple suivant:

Il fallait que je te parle. (*Le lit défait*, p.60).

Dans le contexte en question, quand le locuteur prononce cette phrase, il a déjà pensé qu'il lui fallait parler à son interlocuteur, il lui parle au moment de l'énonciation de la phrase, et, tout de suite, il va lui parler du sujet qu'il avait en tête. Ensuite, en regardant les deux phrases suivantes avec le verbe "craindre" comme membre régissant, nous observons que l'aspect, représenté par l'aspect duratif dans la première phrase ("ayez peur") et par l'aspect non-duratif dans la deuxième ("quittiez"), est en quelque sorte inclus dans le présent du subjonctif à travers le mode d'action des verbes ("ayez peur" - locution verbale imparfective, "quittiez" - verbe perfectif)²⁹ :

“ Je craignais que vous n'ayez peur de moi ”, dit-elle, et elle se mit à rire.

(*Bonjour tristesse*, p.47).

Il craignait simplement que vous ne le quittiez, dit Julius, et à force de le craindre, c'est arrivé.

(*Un profil perdu*, p.33),

Les trois exemples ci-dessus nous montrant les moyens d'expression donnés au présent du subjonctif, il n'y a pas à s'étonner de son statut aujourd'hui, que c'est lui qui sort au premier rang des temps subjonctifs. De plus, si Gross a pu soutenir qu'"il n'y a pas à rechercher d'explication sémantique à la *présence* du subjonctif"³⁰, on a vu ici, ce que l'on verra aussi dans la suite, qu'il ne convient pas de dire de même quant à la *variation* des temps subjonctifs, où les constructions volitives jouent un rôle primordial.

Les autres exemples du dialogue ne présentant pas de particularité, nous passons aux phrases relevées du récit.

3.2 RECIT

De la totalité des exemples de notre corpus (1184) plus de deux tiers (796) se trouvent dans le récit. Ils se répartissent ainsi:

APERÇU TOTAL, Récit

La principale↓ La complétive:	Le subjonctif				
	Présent	Imparfait	Passé composé	Plus-que-parfait	
Présent	23	2	5		30
Imparfait	258	225	36	23	542
Passé composé	2				2
Plus-que-parfait	23	24	3	3	53
Passé simple	14	28	5	2	49
Conditionnel présent	23	4			27
Conditionnel passé	26	17			43
Conditionnel passé deuxième forme	9	9	1		19
Futur simple					-
Futur nérinhrastique					-
"va falloir admettre"					-
"allait falloir"	5				5
Participle présent	8			1	9
Gérondif	4	5	3		12
"avoir désiré"		1			1
Présent du subjonctif	1				1
Imparfait du subjonctif		2			2
Plus-que-parfait du subjonctif				1	1
	396	317	53	30	796
	49.7%	39.8%	6.7%	3.8%	100%

Dans *le bon usage* (1993), Grevisse réserve la notion de "concordance des temps" à la langue écrite³¹ et traite comme "cas particuliers" les cas de subjonctif présent après un verbe principal au passé³². La fréquence de ces exemples dans le tableau ci-dessus indique pourtant qu'il n'y a rien de particulier quant à une telle construction.

3.2.1 L'Imparfait dans la principale

Prenons "le taureau par les cornes" et regardons d'abord les complétives régies par une principale à l'imparfait. La règle classique (p.1) prescrit l'emploi de l'imparfait ou du plus-que-parfait du subjonctif dans la subordonnée après le passé dans la principale (ici représenté par l'imparfait) . Sagan n'obéit pas à cette règle en se servant le plus souvent du subjonctif présent.

Parmi les 258 exemples "imp.+prés. du subj.", il n'est pas surprenant de trouver le subjonctif présent précédé d'une construction volitive dans 64% des cas³³, celle-ci visant le futur, mais il est à noter que dans plus de 30% des cas nous avons affaire à des constructions non-volitives (subjectives ou dubitatives), ce qui signifie que l'évolution vers l'emploi du présent au lieu de l'imparfait du subjonctif s'est répandue d'une manière plus générale que celle expliquée par le contenu sémantique des constructions volitives. Pour ce qui est des exemples avec une complétive à l'imparfait du subjonctif, toujours avec l'imparfait dans la principale et donc conformes à la règle classique, nous ne trouvons pas de préférence particulière quant à la construction précédant la subordonnée³⁴.

Si on met à part la construction volitive, suivie le plus souvent du subjonctif présent, quels sont alors les critères décisifs pour le choix entre le présent et l'imparfait du subjonctif après l'imparfait dans la principale, le temps après lequel nous trouvons le plus d'exemples? Le retour de l'imparfait du subjonctif a été expliqué en partie par la lourdeur des formes, à part celles à la troisième personne du singulier³⁵. Nos exemples se distribuent ainsi:

	Singulier			Pluriel		
	1 ^{re} pers.	2 ^e pers.	3 ^e pers.	1 ^{re} pers.	2 ^e pers.	3 ^e pers.
Le prés. du subj.	22	-	209	4	-	23
	8,5%	-	81,0%	1,6%	-	8,9%

	Singulier			Pluriel		
	1 ^{re} pers.	2 ^e pers.	3 ^e pers.	1 ^{re} pers.	2 ^e pers.	3 ^e pers.
L'imp. du subj.	4	-	212	-	-	9
	1,8%	-	94,2%	-	-	4,0%

Premièrement, on remarque qu'il n'y a pas d'exemples à la deuxième personne du fait que nous sommes dans le récit, et deuxièmement, que la prépondérance des exemples à la troisième personne du singulier est très forte, aussi quand c'est le présent du subjonctif qui a été employé. Les autres exemples peuvent être présentés de la façon suivante:

	<u>Prés. du subj.</u>	<u>Imp. du subj.</u>
Constr. volitives:	32	1
- subjectives:	12	8
- dubitatives:	4	4
Compl. antéposées:	<u>1</u>	<u>-</u>
	49	13

Les treize exemples de l'imparfait du subjonctif à des formes considérées comme lourdes montrent que Sagan ne s'oppose pas à leur utilisation, mais nous constatons que la construction régissante joue de nouveau un rôle important puisque l'emploi d'une forme lourde de l'imparfait du subjonctif est presque exclu après une construction volitive. En effet, l'aspect volitif du seul exemple trouvé est atténué par le fait que le verbe volitif se trouve dans une phrase interrogative:

Qu'importait que derrière lui accourussent tous les nuages noirs, menaçants et pressés du scandale?
(*Un orage immobile*, p.90)

Finalement, nous avons relevé quelques exemples très intéressants où figurent le présent et l'imparfait du subjonctif dans une même phrase. Il s'ensuit que Sagan est consciente d'une différence non seulement syntaxique, mais aussi sémantique, entre l'emploi de ces deux temps du subjonctif. Les voici (d'abord avec le présent du subjonctif précédant l'imparfait du subjonctif et après en sens inverse):

Et puis il m'amusait que Louis soit joueur et qu'il y eût quelques failles à ce personnage d'homme tranquille, équilibré qu'il incarnait depuis que nous nous connaissions.
(*Un profil perdu*, p.146)

Ce qui le indifférence générale et diurne troublait davantage, c'était que cette soit aussi une indifférence privée et nocturne et que même au fond de son lit et même pendant l'amour, Béatrice conservât en elle quelque chose d'étranger, de solitaire, quelque chose qu'elle refusait de partager avec lui et qu'il comprenait mal.
(*Le lit défait*, p.119)

Mais il semblait à présent que celui-ci ait la nuque plantée sur les épaules et que ses oreilles fussent installées de part et d'autre de son crâne uniquement à titre décoratif.
(*La femme fardée*, p.92)

Que Béatrice ait des sentiments, c'était beaucoup; mais qu'elle en avouât ouvertement l'échec, c'était trop.
(*Le lit défait*, p.224)

Il arrivait parfois dans ces moments-là, soit qu'elle fût touchée par la grâce de l'instant, soit que la félicité d'Édouard fût contagieuse, que Béatrice se retournât vers lui et lui dise " Je t'aime ".
(*Ibid.*, p.83)

Qu'elle l'aimât à son tour et qu'elle le lui dise n'était que justice.
(*Ibid.*, p.175)

Qu'elle n'aimât que les extrêmes était une chose, qu'elle le fasse supporter aux autres en était une autre.
(*La chamade*, p.63)

Il importait aussi qu'il fût beau car ainsi les routes seraient sèches et sa voiture ne risquerait pas de déraiper, comme il importait que les circuits entre la Sologne et Paris restent libres, comme il importait qu'il y ait des téléphones partout autour de moi et que sa voix surgisse de chacun, calme, exigeante ou troublée, sa voix heureuse ou nostalgique, sa voix, bref.
(*Un profil perdu*, p.116),

et pour terminer, un exemple contenant trois complétives dont les verbes sont, dans l'ordre, à l'imparfait du subjonctif, à l'imparfait de l'indicatif (servant pour indiquer un fait réel?) et au présent du subjonctif:

Ce qui choquait Armand, dans ces liaisons mondaines, c'était que la passion y fût mêlée, que ces gamineries provoquaient parfois un divorce chez des couples aux intérêts concordants, que bref, chez ces gens pourtant bien élevés, il faille parler d'amour, là aussi.

(*La femme fardée*, p.195)

Y a-t-il donc des points communs entre ces exemples? Nous pensons que oui. Dans toutes les phrases, l'imparfait du subjonctif, plus que le présent, est employé pour décrire l'arrière-plan de l'action, les circonstances, le décor, tandis que le présent du subjonctif semble être en liaison plus étroite avec le déroulement de l'action (celle-ci pouvant rester dans l'irréalité comme dans l'avant-dernier l'exemple), présente ou future. Quant à l'imparfait du subjonctif, notons que nous nous retrouvons ainsi avec l'emploi ordinaire de l'imparfait de l'indicatif. Pour ces exemples, on remarque alors, explicitement, qu'il n'y a pas seulement une concordance "quasi mécanique entre le temps du verbe subordonné et celui du verbe principal" (voir p.1) qui décide pour le choix du temps du subjonctif, mais aussi le contenu sémantique que l'on attribue à ces deux temps.

Pour ce qui est du passé composé et du plus-que-parfait du subjonctif, il y a peu d'exemples d'une construction volitive régissante. On voit que pour les cinq exemples du passé composé du subjonctif précédé d'une telle construction, ce temps a été employé pour décrire un fait qui se place au passé par rapport à un autre fait mentionné dans la phrase. Ceci explique comment il a été possible, après une construction volitive qui vise normalement le futur, d'utiliser un temps subjonctif qui, lui, exprime généralement le passé. En voici un exemple:

Eric Lethuillier attendait qu'elle en ait fini avec la salle de bain pour pouvoir se laver les dents à son tour.

(*La femme fardée*, p.121)

Voici aussi le seul exemple d'une construction volitive entraînant le plus-que-parfait du subjonctif:

Peut-être parce qu'orgueilleusement elle ne pouvait supporter qu'ils eussent été inutiles,...

(*Aimez-vous Brahms...*, p.164)

Il y a lieu de croire que Sagan est, ici aussi, consciente de l'axe du temps, et cela se manifeste en particulier dans l'unique exemple contenant à la fois le passé composé et le plus-que-parfait du subjonctif où ce dernier exprime un fait antérieur aux autres faits exprimés dans la phrase:

Et, en effet, Simon Béjard était moins blessé de ce qu'elle eût couché avec ce salopard de Lethuillier, que de ce qu'elle le lui ait dit sans nécessité, de ce qu'elle lui ait infligé une vérité qu'il ne lui demandait pas et qu'elle savait douloureuse pour lui.

(*La femme fardée*, p.270)

A part l'exemple ci-dessus où les deux temps du subjonctif sont obligés de se placer l'un par rapport à l'autre sur l'axe du temps du fait qu'ils se trouvent dans la même phrase, nous n'avons relevé que deux exemples où il y a, compte tenu du sens, à peu près la même construction régissante suivie du passé composé du subjonctif dans le premier exemple, du plus-que-parfait du subjonctif dans le second:

Alors elle tremblait vraiment, et lorsqu'il revenait, elle disait à Édouard: " Mais où étais-tu donc? J'ai eu si peur " d'une voix si émue qu'il ne pouvait que broncher et s'étonner de ce que l'achat d'un paquet de cigarettes ait pris une telle importance.

(*Le lit défait*, p.181)

A présent, il faisait semblant de regarder par la fenêtre et elle s'étonnait que sa nuque fût restée si droite, mais qu'elle ne l'émeuve pas, alors que celle d'Antoine, avec ses cheveux rêches et emmêlés, l'attendrissait tant.

(*La chamade*, pp.170/171)

A supposer que Sagan ne sente pas de contraintes à employer le plus-que-parfait du subjonctif dans le récit après l'imparfait dans la principale (23 ex. en tout contre 36 pour le passé composé du subj.), pourquoi alors se sert-elle ici d'abord du passé composé ("ait pris") et ensuite du plus-que-parfait ("fût restée") du subjonctif? A cet égard, n'oublions pas non plus que l'emploi du passé composé du subjonctif après l'imparfait dans la principale est une infraction à la règle classique concernant la concordance des temps. Nous sommes tenté de voir deux cas différents pour l'emploi du passé composé du subjonctif. D'abord, l'évidence, que Sagan a été influencée aussi dans le récit par la tendance marquée dans le dialogue, chez elle et dans le temps, à employer le passé composé au lieu du plus-que-parfait du subjonctif. Quant à ce passage, on pourrait supposer des cas où le choix de l'un ou l'autre ne serait pas d'une importance capitale, comme par exemple dans la dernière phrase ci-dessus où l'on ne serait peut-être pas trop choqué si "soit restée" avait été utilisé au lieu de "fût restée". Mais aurait-on pu s'imaginer le plus-que-parfait au lieu du passé composé du subjonctif ("ait pris") dans le premier exemple? Il nous semble que l'emploi du passé composé du subjonctif ici ressemble à celui du passé composé de l'indicatif, notamment celui où ce dernier décrit un fait passé ayant un rapport étroit avec le présent. On pourrait donc conclure soit à une utilisation peu (ou moins) consciente des deux temps, le passé composé et le plus-que-parfait du subjonctif, d'où une interchangeabilité possible, soit à une utilisation plus consciente où ils sont donnés la même fonction que leur "frère" indicatif et où leur interchangeabilité serait plutôt douteuse. Avant de fournir quelques autres exemples "imp.+p.c. du subj." et "imp.+p.q.p. du subj.", notons que le dernier exemple ci-dessus comprend aussi un présent du subjonctif qui ramène l'action au premier plan du récit tandis que le plus-que-parfait du subjonctif sert plutôt à la description de la nuque à l'arrière-plan.

PC du subj. "=" PQP du subj.?:

Et, effectivement, il était très possible que David, parti pour Liverpool l'avant-veille, soit rentré en catastrophe, ait passé la nuit là et soit reparti dîner au Club, tout près.

(*Des yeux de soie*, pp.51/52)

Elle était un peu forte, mais si chaleureuse, si confiante, que j'étais ravie à l'idée qu'il ne se soit rien passé entre Luc et moi et que nous pourrions être heureux, tous les trois ensemble, comme avant.

(*Un certain sourire*, p.35)

Bertrand était furieux que j'eusse accepté ce manteau.

(*Ibid.*, p.20)

Mais en tant qu'Américaine, en tant que femme américaine, elle devait être scandalisée qu'Alan m'eût laissée sans ressources.

(*Un profil perdu*, p.73)

PC du subj. "≠" PQP du subj.?:

Et Alice ne se rappelait pas qu'aucun homme au-dessus de dix-sept ans l'ait jamais regardée de cette manière (peut-être même au-dessus de douze).

(*De guerre lasse*, pp.77/78)

D'autre part, je savais que Nassau était un paradis fiscal et il n'y avait rien de surprenant à ce que Julius ait établi là un de ses avant-postes.

(*Un profil perdu*, p.84)

..., car j'ignorais totalement qu'elle eût connu mes parents.

(Ibid., p.39)

Elle se tenait droite devant lui, elle le regardait en face, il ne pouvait pas savoir qu'il n'eût fallu que le passage d'un souvenir, d'un regret sur son propre visage pour qu'elle se laissât aller, contre lui, à ses larmes.

(*La chamade*, p.159)

Nous avons aussi relevé quelques autres phrases comportant des combinaisons particulières, toujours avec le verbe principal à l'imparfait:

Le PC du subj. et l'IMP de l'ind.

Il ne pouvait pas imaginer que Tony ait osé mettre, elle-même, Béatrice au courant de sa trahison, ni que leur amitié, cette vieille camaraderie féminine, reposait sur une férocité et un mépris mutuels.

(*Le lit défait*, p.170)

En se servant du passé composé du subjonctif dans la première complétive, Sagan ajoute, à notre avis, la voix du personnage ("il") à la voix du narrateur, tandis que l'emploi de l'imp. de l'indicatif dans la dernière complétive indique que c'est seulement la voix du narrateur qui parle, dans un commentaire à la Balzac.

Le PC du subj. et le Prés. du subj.

Le fait qu'elle ne l'ait pas aimé une fois interdisait formellement qu'elle puisse l'aimer à présent.

(*Le lit défait*, p.83)

Nathalie déclarait ensuite avec violence qu'il était effectivement honteux que Nicolas n'ait pas trouvé un producteur assez intelligent pour lui confier trois cents millions, qu'il était merveilleux que ce garçon ne soit pas plus aigri [...].

(*Un peu de soleil dans l'eau froide*, p.136)

Dans les deux exemples, le passé composé du subjonctif décrit un fait concret du passé (qui n'est pas survenu) alors que le présent du subjonctif décrit la situation actuelle.

Le PC du subj. et l'IMP du subj.

L'ennuyeux avec cette maladie c'est qu'il semblait bien, premièrement que tout le monde l'ait eue et deuxièmement que tout le monde la trouvât passionnante à raconter.

(*Un peu de soleil dans l'eau froide*, p.29)

Qu'elle ne lui ait jamais répondu directement, qu'ils ne se soient que rarement dit " je t'aime " et que ce " je t'aime " dans leur patois divers, relevât plus de l'érotisme que du sentiment, cela n'était pas grave.

(*Des yeux de soie*, p.144)

Et sans doute, elle était soulagée qu'il l'ait devinée, car elle n'aimait pas qu'il se trompât sur elle, mais, en même temps, elle lui gardait une vague rancune de l'avoir jouée.

(*La chamade*, pp.199/200)

Pour les trois exemples, l'imparfait du subjonctif est employé dans une description qui se situe dans l'espace temporel indiqué par le verbe de la principale. Le passé composé du subjonctif est utilisé pour décrire des faits accomplis par rapport à cet espace. Nous remarquons que le passé composé du subjonctif apparaît en premier dans tous les exemples ci-dessus, ce qui renforce son aspect d'antériorité.

Le PQP du subj. et l'IMP du subj.

Et comme il ne lui avait toujours pas posé la question principale malgré les dix prétextes qu'elle lui en avait donnés, parce qu'il lui semblait tout à coup possible qu'elle fût tombée, enfin, sur un homme pour qui le mot " juif " n'avait pas plus de poids que le mot " châtain ", parce qu'il semblait que, pour cet homme, l'hypothèse qu'elle fût juive ne nuançait en rien son attirance pour elle, Alice se décida : " [...]"

(*De guerre lasse*, p.91/92)

Il nous semble que le plus-que-parfait du subjonctif "fût tombée", suivi d'"enfin", raconte que le personnage principal n'avait pas rencontré, jusqu'au présent du récit, un tel homme, tandis que l'imparfait du subjonctif sert à décrire (si c'est le cas) un fait constant ("être juive").

• "il semblait"

Parmi nos exemples avec l'imparfait dans la principale il n'y a qu'une seule construction régissante qui est suivie de tous les temps subjonctifs, à savoir la construction dubitative impersonnelle "il semblait"³⁶:

Le subjonctif				
	Présent	Imparfait	Passé composé	Plus-que-parfait
"il semblait"	1	14	2	4

Nous constatons que l'imparfait domine sur les autres temps. Pour l'exemple du présent du subjonctif³⁷ ainsi que pour ceux du passé composé du subjonctif, on ne pourrait écarter la possibilité, suivant la règle classique, d'utiliser l'imparfait à la place du présent du subjonctif et le plus-que-parfait à la place du passé composé du subjonctif (à part peut-être dans le premier exemple des derniers où cela aurait donné "eût eu", combinaison peu agréable à l'oreille?). Pourtant, Sagan n'a pas respecté la règle. Cela s'explique peut-être par le fait que le contexte est un peu particulier, qu'il s'agit au fait, dans chaque cas, d'une remarque en quelque sorte superposée à l'action, d'une précision des circonstances. Voici les exemples:

Fairmont avait convoqué Gilles pour lui faire des reproches : il semblait que ses articles soient un peu trop " classiques ", dénués de ce sensationnel qui plaisait " au lecteur ".

(*Un peu de soleil dans l'eau froide*, pp.160/161)

Quant à ses amants - il semblait qu'il y en ait eu trois avant François et un après - elle reconnaissait paisiblement qu'elle avait eu beaucoup de plaisir avec eux.

(*Ibid.*, p.108)

Il semblait que cette femme ait su se faire aimer de ces gens dès la première rencontre, et cela dérangeait bien des plans et frustrait bien des curiosités.

(*Un orage immobile*, p.26)

Restent les exemples avec "il semblait" suivi de l'imparfait ou du plus-que-parfait du subjonctif. Nous n'avons pas trouvé un emploi de ces temps qui dévie de celui prescrit dans de tels cas par *le bon usage* de Grevisse, lequel définit la concordance des temps ainsi: "l'**imparfait** quand le subjonctif exprime un fait qui est simultané ou postérieur par rapport au verbe principal", "le **plus-que-parfait** quand le subjonctif exprime un fait qui est antérieur par rapport au verbe principal"³⁸. Voici quelques exemples:

L'imparfait du subjonctif:

- Il semblait que le combat du soleil et de l'eau fût incertain et, par cela même, délicieux.
(*Un orage immobile*, pp.60/61)
- Il semblait que cette Marthe fût peu sensible à nos charmes,...
(*Ibid.*, p.136)
- Il semblait que ce dernier supportât mal à son âge ces escapades amoureuses dans les îles lointaines.
(*Un profil perdu*, p.101)
- Mais ce taureau semblait brusquement de pierre, les yeux braqués sur la sortie dont il venait, et il semblait qu'un puissant instinct de survie l'y rejetât.
(*Des yeux de soie*, p.178)
- Il semblait que le monde s'arrêtât là, dans ce gris, et que le *Narcissus* n'en sortirait plus jamais.
(*La femme fardée*, p.276)

L'exemple ci-dessus montre aussi d'une manière très claire ce qu'entraîne un déplacement dans le temps. L'imparfait du subjonctif s'occupant déjà d'"exprimer un fait simultané par rapport au verbe principal", il faut un autre temps pour indiquer le futur et il nous semble qu'il n'y a pas d'autre possibilité que de recourir à l'indicatif dans notre exemple, à savoir au conditionnel présent, temps souvent utilisé pour insister sur l'aspect futur là où l'on s'attendrait à l'emploi du mode subjonctif.

Le plus-que-parfait du subjonctif:

- Il avait introduit la notion du futur dans la tête de Lucile et, ce faisant, il semblait qu'il l'eût rendu impossible entre eux.
(*La chamade*, p.216)
- Il semblait que toute la province se fût donné rendez-vous là.
(*Un peu de soleil dans l'eau froide*, p.146)
- Il semblait qu'une fois il eût, malgré lui et par hasard, assisté à un de ces spectacles, mais en l'écoutant bien je vis aussitôt que si ç'avait été en effet malgré lui, ce n'avait pas été du tout par hasard.
(*Un orage immobile*, p.154)
- Mais il semblait que cette situation si simple à résoudre, après tout, avec des mots comme " au revoir ", " ravi de vous avoir connu ", etc., il semblait que cette situation fût devenue inextricable.
(*Un profil perdu*, p.9)

3.2.2 Le passé simple dans la principale

Après les exemples avec l'imparfait dans la principale, il convient de regarder ceux ayant le verbe régissant au passé simple, temps incontestablement littéraire, prédestiné à un usage classique, et donc, à préserver la loi de concordance. Voyons ce qu'en dit Le Bidois:

- Au contraire, après le passé simple qui, nous le savons (§736), est du prétérit pur, la loi de concordance exige que le verbe en subordination soit aussi au passé. Un simple instinct paraît suffire, si on a l'oreille un peu fine, à faire sentir qu'un accord comme celui-ci, *lorsqu'il voulut que vous fassiez*, n'est pas un accord juste ; la réflexion n'a pas de peine à confirmer cette impression : le prétérit *voulut* nous a mis en plein passé, le présent *que vous fassiez* nous ramène tout à coup dans le plan du présent ; c'est nous traiter un peu mécaniquement, et contrarier en nous une tendance naturelle à persévérer dans l'être, (ou, tout simplement, à n'être pas bousculés, cahotés). Seul, dans cette occasion, l'imparfait du subjonctif (*lorsqu'il voulut que vous fissiez*) respecte cette tendance.³⁹

Voici comment les différents temps du subjonctif se distribuent après le passé simple dans notre corpus⁴⁰:

Le subjonctif					
	Présent	Imparfait	Passé composé	Plus-que-parfait	
Passé simple	14	28	5	2	49
	28,6%	57,1%	10,2%	4,1%	100%

Sagan se servant des quatre temps du subjonctif, il est évident que Le Bidois, en 1971, s'exprime d'une façon trop catégorique. On ne pourrait tout de même pas soutenir que Sagan n'ait pas "l'oreille fine" lorsqu'en 1954, elle écrit:

Mon père ne voulut pas que je la revoie. (*Bonjour tristesse*, p.123)

Nous avons en tout quatorze exemples du subjonctif présent après le passé simple (dont celui ci-dessus), et en les étudiant de plus près, on se rend compte que la moitié de ces exemples sont précédés d'une construction volitive. Plutôt que de dire comme Le Bidois que "le présent *que vous fassiez* nous ramène tout à coup dans le plan du présent", nous préférons souligner que le présent du subjonctif dans cette complétive-là, ainsi que dans les complétives des exemples donnés ci-dessous, sert à exprimer l'aspect futur, visé par les constructions volitives. Il est le temps subjonctif le mieux adapté à ce propos. Nous croyons peut-être que dans l'esprit de Sagan, l'envie d'exprimer cet aspect a gagné sur celle de garder une concordance classique. Voici les autres exemples (tous avec "attendre" dans la principale!):

J'éteignis le poste et j'attendis qu'il soit 8 heures.

(*Un profil perdu*, p.83)

Le docteur parla de surmenage, de tension, et j'attendis une heure, en compagnie de Mlle Barot, qu'il reprenne quelque force.

(*Ibid.*, p.92)

Elle posa les mimosas sur son oreiller, s'assit dans le fauteuil familial et attendit qu'il meure, ainsi, plus d'une heure.

(*Le lit défait*, p.187)

Elle attendit une seconde qu'il raccroche puis, comme il ne le faisait pas, elle se souvint de son infaillible politesse et raccrocha elle-même.

(*La chamade*, p.223)

Jérôme attendit néanmoins, sadiquement, que Charles parle le premier.

(*De guerre lasse*, p.52)

“ Ils ont bien dit... se demandait-il à lui-même, ils ont bien dit : le troupeau, les bergers... ” et sans attendre qu'Alice lui réponde ou quiconque, il se retourna d'un coup vers Charles immobile qui le dévisagea avec stupeur!

(*Ibid.*, p.109)

Quant aux autres exemples du présent du subjonctif, ils se trouvent tous précédés d'une construction subjective à sujet personnel. (Il n'y a pas de cas d'une construction dubitative). En voici un exemple:

Il craignit un instant que tout cela : cette chambre, cette femme, ce lit, cette soirée, ce bonheur, tout cela n'éclate en morceaux et redevienne ce qu'il craignait toujours que ce soit : un rêve.

(*Le lit défait*, p.32)

Nous constatons que Sagan garde l'emploi du présent du subjonctif tout le long de la phrase précédente bien que le verbe craindre apparaisse aussi à l'imparfait.

Pour ce qui est du passé simple suivi de l'imparfait du subjonctif, Le Bidois continue sa discussion de la concordance des temps de la manière suivante:

C'est - on le remarquera - parce que le génie de la langue a noué une corrélation étroite entre ces deux formes verbales (passé simple et imparfait du subjonctif) que leur fortune a toujours été en France si curieusement semblable. (*Ibid.*)

Dans la plupart de nos exemples (57,1%), cette "corrélation étroite" est confirmée, et parmi eux, les constructions subjectives sont en majorité. Nous n'en citons qu'un exemple:

Elle s'étonna juste, quand il eut fini, que l'étranger blond à son côté lui poussât le coude et lui dise d'applaudir.

(*La femme fardée*, p.88)

Cet exemple est le seul à avoir et l'imparfait et le présent du subjonctif (précédé du passé simple). Après un long passage à l'imparfait pour décrire les sensations rêveuses qu'éprouve "elle" en écoutant une pièce de piano, le passé simple "s'étonna" ramène l'héroïne au premier plan du récit à travers l'imparfait du subjonctif "poussât", décrivant l'action qui enfin la réveille, jusqu'à l'état éveillé, celui-ci élégamment illustré par l'emploi du présent du subjonctif "dise". Ou n'est-ce tout simplement qu'un décalage sur l'axe du temps, "poussât" indiquant une action antérieure à celle exprimée par "dise", qui entraîne l'emploi de deux temps subjonctifs différents? De toute façon, nous voyons encore une fois que Sagan ne reste pas passive devant le choix des temps subjonctifs et ne se laisse pas diriger uniquement par la loi de concordance des temps. Sa manière d'utiliser les temps subjonctifs est plus souple que celle exigée par la règle ancienne.

Restent sept exemples avec le verbe régissant au PS dont cinq avec le PC du subj. et deux avec le PQP du subj. dans la complétive. Faisant référence à ce que nous avons dit à propos de ces deux temps subjonctifs quand ils étaient régis par un verbe à l'imparfait⁴¹, nous prétendons que l'interchangeabilité entre eux serait douteuse dans les phrases ci-dessous, du fait que l'action dans le passé exprimée par le PC du subj. semble avoir un rapport avec le présent:

Il y avait, sans doute, mille photos de lui, et Paule admira intérieurement qu'il ne soit devenu ni odieux ni pédéraste.

(*Aimez-vous Brahms...*, p.58)

Je déplorai une fois de plus que le destin ne l'ait pas jeté vers les femmes.

(*Un profil perdu*, p.62)

Il se redressa, tout à coup furieux. Furieux d'avoir été découvert, furieux qu'il y ait eu quelque chose de semblable en lui à découvrir.⁴²

(*Un peu de soleil dans l'eau froide*, p.105)

Elle se retourna vers lui brusquement, gênée et agacée qu'il l'ait surprise à le surprendre et en proie à une vague d'hostilité, d'exaspération surtout à l'idée de ce que les plans préalables, les pronostics amusés de Jérôme se soient révélés si justes et ses conseils si superflus. Agacée que son action à elle, son rôle, pour une fois enfin qu'elle se voulait utile, se désirait utile, fût si peu de chose, ou fût dû à quelque chose dont elle était si peu responsable.

(*De guerre lasse*, p.20)

L'exemple ci-dessus contient deux cas du PC du subj. suivis de deux cas de l'IMP du subjonctif. Ce changement pourrait, à notre avis, être dû au fait que l'on change de mode d'action, de verbes perfectifs pour les emplois du PC du subj. au verbe imperfectif "être" pour les deux cas de l'IMP du subjonctif.

Voici les deux exemples "PS + PQP du subj.":

Il commença par rire, mi-agacé qu'elle se fût débrouillée sans lui, mi-amusé à l'idée de Nathalie derrière un bureau.

(*Un peu de soleil dans l'eau froide*, p.158)

Ce PQP du subj. indique clairement une action accomplie dans le passé.

Il y eut une seconde de silence où tout le monde, c'est-à-dire Tony et Édouard, supplia Dieu, le ciel, Béatrice, le tonnerre, ou un défaut de leur ouïe, que ce ne fût pas vrai. Ou plus précisément, dans le cas de Tony, que cette phrase n'eût pas été prononcée : elle savait combien certaines trahisons, qui paraissent fades dans le secret, deviennent vivaces une fois avouées.

(*Le lit défait*, p.237)

Deux supplications portant sur le passé sont formulées dans l'exemple ci-dessus. Souhaitant la non-prononciation d'une phrase déjà prononcée, la deuxième supplication reste dans l'irréalité. L'auteur y a employé le PQP du subj. ce qui n'est pas étonnant vu l'emploi possible de ce temps dans les constructions hypothétiques du type "S'il l'eût dit, elle l'eût fait" où l'hypothèse est également irréalisable (puisque appartenant au passé). Par contre, la première, "que ce ne fût pas vrai", n'a pas la probabilité nulle (pour ceux qui supplient). L'auteur y a utilisé l'imparfait du subjonctif. Sur l'axe du temps, la supplication de la non-prononciation d'une phrase se place aussi, bien évidemment, avant une supplication concernant la validité de la même phrase.

3.2.3 Le plus-que-parfait dans la principale

Citons Le Bidois:

- Quant à ces autres passés⁴³ que sont l'imparfait et le plus-que-parfait de l'indicatif, la loi de concordance ne paraît pas, après eux, exiger d'une façon absolue, l'imparfait du subjonctif subordonné.⁴⁴

Nos chiffres nous apprennent qu'il n'y a certainement pas seulement l'imparfait du subjonctif qui est utilisé après le plus-que-parfait (quant à l'imparfait de l'indicatif, nous avons déjà vu qu'il est même plus souvent suivi du présent que de l'imparfait du subjonctif):

Le subjonctif					
	Présent	Imparfait	Passé composé	Plus-que-parfait	
Plus-que-parfait	23	24	3	3	53
	43,4%	45,3%	5,7%	5,7%	100%

Nous avons constaté que pour tous les temps subjonctifs il n'y a pas de différence significative quant à la répartition des exemples par rapport à la construction employée dans la principale, qu'elle soit volitive, subjective ou dubitative. Parmi les exemples du présent et de l'imparfait du subjonctif nous nous contentons d'en citer le seul ayant ces deux temps dans une même phrase:

Il était parti résigné, non pas à ce que Béatrice le trompe - car cela, il ne pouvait même pas y penser sans avoir envie de se tuer - mais résigné à ce qu'elle profitât de son absence, après tous ces mois de cohabitation, pour vérifier son charme auprès d'autres hommes.

(*Le lit défait*, p.234)

Pourquoi alors le passage du présent à l'imparfait du subjonctif ici? Nous prétendons que l'auteur a voulu différencier entre les virtualités envisagées, employant l'imparfait du

subjonctif pour ce qui semble être de plus sûr au "II" de la phrase ("qu'elle profitât de son absence...") et le présent du subjonctif pour ce qui lui semble moins réaliste. A notre avis, cela entraîne aussi un décalage sur l'axe du temps, poussant ce qui est le moins réaliste, exprimé donc à l'aide du subjonctif présent, le plus loin dans l'avenir. Cela va de pair avec ce que nous avons déjà vu dans d'autres phrases.

Pour les exemples PQP+PQP du subj. l'ancienne règle sur la concordance des temps est respectée:

Or, il ne m'avait pas semblé qu'il m'eût plus manqué de respect que d'habitude,...

(*Un certain sourire*, p.64)

Car Béatrice, qui n'avait été jusque-là qu'obscurément vexée de ce que Nicolas lui eût été préféré comme lecteur, avait de nouveau les larmes aux yeux.

(*Le lit défait*, p.227)

Dans les deux cas le PQP du subj. exprime un fait accompli dans le passé. Cela vaut aussi pour la phrase suivante:

Il avait vraiment fallu qu'il eût affreusement bu, ou que son corps ait contracté des habitudes bien impérieuses, pour qu'il ait dans un lit essayé d'oublier son cœur - pour une fois plus clairvoyant.

(*Ibid.*, p.214)

Celle-ci se distingue pourtant des deux autres par l'emploi simultané d'un PC du subjonctif. Ce dernier décrit la possibilité que "son corps ait contracté des habitudes bien impérieuses", et si cela est vrai, c'est une caractéristique non passagère mais permanente du personnage. Cela explique, à notre avis, le changement du temps, et les emplois des deux temps subjonctifs, le PC et le PQP, dans cet exemple ne vont pas à l'encontre de ce que nous avons déjà dit à leurs sujets.

Quant au dernier exemple du PC du subj., présentant deux verbes différents dans la principale (ce qui explique pourquoi cet exemple a été compté deux fois dans l'aperçu), on peut difficilement soutenir que le PQP du subj. n'aurait pas pu être utilisé, et on pourrait de nouveau se demander si l'auteur hésite devant la construction "eût eu":

Et cependant, elle n'avait jamais pensé, jamais eu le moindre pressentiment et, *a fortiori*, la moindre preuve qu'il ait eu envie d'une autre femme qu'elle.

(*Des yeux de soie*, p.52)

3.2.4 Le présent dans la principale

Il n'est pas étonnant de trouver le présent le plus souvent suivi du présent du subjonctif (23ex., voir le tableau p.9), et le PC du subj. sert, dans tous les exemples (5), de décrire des faits passés par rapport au temps situé par le présent dans la principale, comme p. ex. dans:

..., en dehors du curé de Nersac qui ne supporte pas que j'aie perdu la foi, ou du moins que je le lui aie avoué dans un mouvement d'humeur impardonnable.

(*Un orage immobile*, p.22)

Mais pourquoi les deux cas de l'imparfait du subjonctif ci-dessous? Ils se trouvent tous deux dans *Bonjour tristesse*, prononcés par l'héroïne du roman qui *en prenant du recul par rapport aux événements* commente les motifs de son père:

Je ne veux pas laisser croire qu'il mît une ostentation quelconque à ses aventures.

(*Bonjour tristesse*, p.23)

Maintenant, qu'il se rendît compte de la gravité du sentiment qu'elle lui portait, j'en suis moins sûre!

(*Ibid.*, p.110)

3.2.5 Le conditionnel dans la principale

En regardant le tableau (p.9), on voit que c'est maintenant, contrairement à la règle ancienne, le subjonctif présent qui domine le terrain après le conditionnel présent, et nos quatre exemples avec l'imparfait du subjonctif figurent en effet dans seulement deux phrases:

En attendant, l'arrivée de Flora mettait en péril peut-être sa royauté présente, et je n'étais pas le seul à savoir qu'il faudrait que Flora fit acte d'allégeance, rentrât dans la troupe des dames d'honneur d'Artémise, ou bien qu'elle se résignât à la solitude en son château, voire à la fuite si son dédain était trop manifeste.

(*Un orage immobile*, p.29)

Peut-être serait-il enchanté au contraire que Julien lui demandât sa main, et malgré l'extravagance de la chose?

(*La femme fardée*, p.256)

Encore une fois, c'est le contexte "aristocratique" qui semble jouer un rôle déterminant pour l'emploi de l'imparfait du subjonctif.

Quant au conditionnel passé, on voit également une préférence pour le subjonctif présent, mais la représentation de l'imparfait du subjonctif est ici beaucoup plus forte, ce qui ne choque pas. Pour les exemples "cond.passé+prés.du subj." il y a dans plus de la moitié des cas (15/26) un verbe volitif régissant, et parmi eux, le verbe "vouloir" figure fréquemment (12/15), comme par exemple dans:

J'aurais voulu lui demander où il était, j'aurais voulu qu'il me décrive sa chambre, ce qu'il voyait de sa fenêtre, ce qu'il avait fait dans la journée, mais je n'y parvenais pas.

(*Un profil perdu*, p.120)

Nous citons aussi l'exemple suivant du fait que l'auteur passe du présent au l'imparfait du subjonctif, mais il faut noter qu'ici, il y a également un changement de temps dans la principale:

En fait - et il aurait pourtant détesté qu'elle le fasse - il s'attendait à ce qu'elle lui éclatât de rire au nez comme après une bonne et funeste plaisanterie.

(*Le lit défait*, p.173)

Cependant, rien ne nous empêche de penser que le changement des temps subjonctifs a un rapport avec le fait que les actions exprimées par les deux temps indicatifs se situent l'une *après* l'autre sur l'axe du temps.

Quand on regarde les exemples "cond.passé+imp.du subj.", on s'aperçoit que les constructions subjectives sont en majorité (10/17). De plus, il n'y a pas d'exemples d'une construction dubitative, ce qui fait qu'on trouve, ici aussi, des cas d'une construction volitive dans la principale, comme dans le premier des exemples suivants, où le futur (ou l'éventualité) est envisagé dans le passé:

Je pensai à Cyril, j'aurais voulu qu'il me prît dans ses bras, sur cette terrasse criblée de cigales et de lune.

(*Bonjour tristesse*, p.56)

Et j'aurais aimé qu'il me le confirmât avec violence, qu'il me rassurât, qu'il me reprît.

(*Un certain sourire*, p.29)

Elle aurait détesté finalement que Charles fût détestable, et cela l'étonnait vis-à-vis d'un homme qu'elle connaissait depuis vingt-quatre heures.

(*De guerre lasse*, pp.92/93)

Et voici un autre exemple intéressant où le même verbe commande d'abord l'imparfait du subjonctif, et ensuite quatre cas du présent du subjonctif (bien que séparés par un point):

J'aurais voulu [sic!] qu'il fût toujours ainsi, silencieux, un peu grave, protecteur et tendre. Qu'il ne me quitte pas, qu'il me dise qu'il m'aimait, qu'il me chérisse, qu'il me prenne dans ses bras.

(*Un certain sourire*, p.41)

On pourrait peut-être expliquer ce changement de temps par le changement du mode d'action des verbes, commençant par un verbe imperfectif ("être") à l'imparfait du subjonctif et continuant par une série de verbes perfectifs⁴⁵ au présent du subjonctif, passant de la description à l'action.

Finalement, le conditionnel passé deuxième forme semble régir un emploi un peu plus traditionnel du fait que la fréquence de l'imparfait du subjonctif égale celle du subjonctif présent. Ce sont les constructions volitives qui apparaissent le plus souvent avec ces deux temps. Regardons un exemple de chacun:

Pour le faire il eût fallu qu'il la connaisse, la cerne, qu'il soit sûr d'elle.

(*Le lit défait*, p.171)

... : il eût fallu au moins qu'Edma, devant lui, se roulât avec quelques-uns de ses subordonnés sur la moquette de son bureau, avec des cris d'extase ou des obscénités...

(*La femme fardée*, p.241)

Il est difficile de cerner les facteurs décisifs pour le choix de l'un au lieu de l'autre temps subjonctif ici, mais ces exemples figurent au moins dans deux livres différents dont le dernier nous présente un milieu "aristocratique" (voir p.6). On pourrait peut-être aussi dire que figurant au milieu d'un long passage entre deux énoncés d'une même personne, le premier exemple se trouve "plus proche" du dialogue, mais ce serait peut-être pousser l'explication un peu loin.

Dans l'unique phrase comportant la combinaison "cond.passé 2^e forme+PC du subj.", nous constatons que le PC du subjonctif décrit un fait qui n'a pas eu lieu:

Elle était seule, elle serait toujours seule, et il se demanda un instant s'il n'eût pas préféré qu'elle l'ait trompé.

(*La chamade*, p.214)

3.2.6 Un temps subjonctif régissant

Nous avons relevé quatre exemples où le verbe de la "principale" est au subjonctif. Nous regrettons de ne pas en avoir plus, parce qu'il se pourrait qu'il y ait, dans un tel contexte, une concordance automatique du fait que l'on trouve, pour tous les exemples, le même temps subjonctif dans la "principale" et dans la complétive⁴⁶:

Il s'était lancé, lui, trop éperdument, trop sincèrement vers Béatrice pour qu'il ne trouve pas indigne, médiocre, invraisemblable que leurs rôles soient interchangeable.

(*Le lit défait*, pp.195/196)

Bien qu'il souffrît cruellement, mais sans se le dire, de ce qu'elle fût ainsi fermée à sa littérature, Édouard ne pensait pas à le lui reprocher.

(*Ibid.*, p.230)

Encore qu'elle ne fût pas sûre qu'allégorie fût le bon terme.

(*La femme fardée*, p.102)

...; elle essayait de nier qu'elle eût été d'une certaine façon au désespoir de ce que Julien Peyrat eût été tenté par une autre femme; ...

(Ibid., p.152)

*

Pour tous les exemples précédents nous avons fait la distinction entre les complétives postposées et les complétives antéposées. La construction verbale utilisée dans la principale n'a évidemment pas le même intérêt si la complétive est antéposée. C'est parce que cette distinction ne s'opère pas quand on a affaire au participe présent ou au gérondif que ces temps infinis ont eu leur propre case dans le tableau, et non pas parce qu'ils se distinguent clairement des temps finis. Au contraire, on sait par exemple que d'une manière générale, le gérondif insiste sur la simultanéité. De plus, les exemples du gérondif ont tous la construction "en admettant que...", à l'exception d'un exemple avec "en attendant que...", , que l'on pourrait également voir comme des conjonctions composées. Comme il y a peu d'exemples du PQP du subj., nous allons quand même citer le seul exemple où ce temps ait été employé, et nous notons qu'ici le verbe principal est aussi au PQP (de l'ind.):

Au retour, espérant vaguement qu'Alice se fût expliquée avec Jérôme, il avait eu la déception, dès le portail, d'apercevoir ses volets toujours fermés.

(*De guerre lasse*, p.197)

"Allait"+l'infinitif étant un futur périphrastique du passé et le verbe volitif falloir occupant la place de l'infinitif, il n'est pas surprenant, d'après ce qui a déjà été dit, de trouver que cette construction est suivie uniquement du subjonctif présent (5 ex.).

4. CONCLUSION

Une étude sur la distribution des temps dans les complétives au subjonctif doit nécessairement opérer avec la distinction entre le dialogue et le récit, ce qu'affirment clairement nos résultats en ne réservant, presque exclusivement, que deux temps subjonctifs, le présent et le passé composé, aux complétives du dialogue. Relevé dans seulement trois phrases, le subjonctif imparfait, bien que respectant l'ancienne règle sur la concordance des temps, semble être employé surtout pour donner une allure "aristocratique" aux personnages et à leur milieu social.

Il s'est également avéré que l'élément de la principale régissant le subjonctif, soit volitif, subjectif ou dubitatif, est étroitement lié au temps subjonctif choisi dans la complétive. Dans le dialogue, les constructions volitives dominent dans les cas de "Prés.+Prés. du subj.", tandis qu'elles ne régissent aucun des exemples du PC du subjonctif.

Pour les exemples du récit, les quatre temps subjonctifs sont représentés, mais il y a un grand écart entre leur distribution et ce que prescrit la loi classique de concordance des temps. Pourtant, de là à conclure que la notion de "concordance des temps" n'existe plus dans l'esprit des auteurs serait hâtif. On a vu par exemple que Sagan n'hésite pas devant l'emploi du PQP du subjonctif, ni même quand cela entraîne une forme considérée comme lourde. Il y a plutôt lieu de parler d'une concordance des temps *modifiée*, d'abord peut-être par la tendance actuelle vers le présent et le PC au lieu de l'IMP et le PQP du subjonctif, mais aussi par la construction régissant le subjonctif. Quand on a affaire à une construction volitive, à laquelle l'idée de futur est inhérente, nos résultats indiquent une obéissance affaiblie à la règle classique, ce à quoi on aurait pu s'attendre. Cela se voit par exemple après l'IMP dans la principale où c'est le présent

du subjonctif qui est le plus souvent employé, et où ce sont, en effet, les constructions volitives qui commandent le subjonctif dans la grande majorité des cas.

Nous avons finalement relevé un bon nombre de phrases dans lesquelles Sagan varie le temps utilisé après une même construction régissant. D'une manière générale on peut dire que cela a été fait pour bien distinguer deux actions sur l'axe du temps, mais il nous semble aussi que l'on peut souvent donner la même explication pour l'emploi des temps subjonctifs que celle donnée pour l'emploi de leur "frère" indicatif.

La loi de concordance des temps étant syntaxiquement fondée, une conclusion de notre étude serait donc que la sémantique a gagné du terrain vis-à-vis de la syntaxe.

¹Notes:

¹IMBS, Paul (1968): *L'emploi des temps verbaux en français moderne*, Paris, p.207.

²BRUNOT, Ferdinand (1965) : *La Pensée et la Langue*, 3^e éd., Paris, p.782.

³Ibid., p.787.

⁴Notons aussi ce qu'en dit *le bon usage* (1993), §869,d: "**Après un conditionnel présent**, on peut mettre le verbe de la proposition soit à l'imparfait, soit au présent du subjonctif, comme Littré le notait déjà, ajoutant même que le présent " vaut mieux que l'imparfait et est moins apprêté et moins puriste" (s.v.*que*, Rem.2)."

⁵LINDQVIST, Christina (1979): *L'emploi temporel dans la complétive au subjonctif introduite par un temps du passé en français contemporain*, Uppsala, p.19.

⁶*Bonjour tristesse*(1954, Julliard), *Un certain sourire*(1956, Julliard), *Aimez-vous Brahms..*(1959, Julliard), *La Chamade*(1965, Julliard), *Un peu de soleil dans l'eau froide*(1969, Flammarion), *Un profil perdu*(1974, Flammarion), *Des yeux de soie*(1975, Flammarion), *Le lit défait*(1977, Flammarion), *La femme fardée* (Tome I, 1981, J.-J. Pauvert/Ramsay), *Un orage immobile*(1983, Julliard et J.-J. Pauvert), *De guerre lasse*(1985, Gallimard).

⁷Ces nouvelles se trouvent, toutes, dans le livre intitulé *Des yeux de soie*(1975), et nous ne distinguerons pas entre elles dans la suite.

⁸Voir les "Commentaires méthodologiques" sur le relevé des exemples.

⁹On pourra supposer que la syntaxe de l'auteur ne varie pas pendant cette période. Nous n'avons pas trouvé d'indications sûres du contraire.

¹⁰*Le lit défait*, p.60.

¹¹Nous tenons à faire remarquer que pour faciliter la description des exemples, nous avons appelé par "proposition principale/la principale (terme employé par exemple dans les tableaux synoptiques)" la partie de la phrase où apparaît le verbe qui est en rapport avec le verbe de la complétive, et par "verbe principal", ce verbe lui-même. Les termes ainsi définis n'excluent donc pas la possibilité de trouver le "verbe principal" dans une proposition subordonnée, ce que la définition normale du terme ne permet pas.

¹²Lorsque nous parlons de "mode" ici, nous pensons au subjonctif et à l'indicatif.

¹³Nous avons également les syncrétismes "imp. de l'ind.=prés. du subj." et "prés. de l'ind.=prés. du subj." pour les verbes de la deuxième et de la troisième conjugaison. Il s'agit de la première, deuxième et troisième personne du pluriel, par exemple **finissons**, **finissiez** et **finissent** du verbe finir et **rendions**, **rendiez** et **rendent** du verbe rendre.

¹⁴Volume II, §639.1

¹⁵Il y a par exemple ceux qui préfèrent les analyser comme constituant tous les deux le syntagme verbal de la phrase.

¹⁶Voir *le bon usage*, §868 b) note 10

¹⁷*Dialogue* comprend aussi le monologue intérieur.

¹⁸Barral (voir Bibl.) dit aussi, par exemple, dans sa conclusion pp.600/601: "Une dichotomie s'est donc établie opposant les deux systèmes dans le parlé et dans l'écrit."

¹⁹Togebly s'exprime donc d'une manière trop catégorique quand il dit: "..., et même dans la langue de la conversation, l'imparfait du subjonctif n'existe pas non plus." (Vol. II, §639.2).

²⁰Dans *le bon usage* (1993), §864, Grevisse l'exprime ainsi: "On parle parfois du déclin du subjonctif à propos du français moderne. Mais cela ne paraît pas fondé. [...] Ce qui est plus exact, c'est que certains temps du subjonctif, l'imparfait et le plus-que-parfait, ont à peu près disparu de la langue parlée et sont même concurrencés dans l'écrit".

²¹Déjà Gide (*Incidences*, p.74), cité par *le bon usage*, disait: " Il sait bien qu'en disant: *tu voulais que je vinsse*,

ou: *que j'allasse*, ainsi que son maître, hier encore, le lui enseignait, il va se faire rire au nez par ses camarades, ce qui lui paraît beaucoup plus grave que de commettre un solécisme."

²²Dans *Les systèmes du subjonctif corrélatif*.

²³Dans la *Grammaire méthodique du français*, Chapitre VII §2.4.2.4, on peut lire: "**En proposition subordonnée**, le procès exprimé au subjonctif est repéré par rapport au verbe principal. [...] *ordonner, souhaiter* ou *vouloir* envisagent un procès à venir". Les résultats de notre étude montreront cependant, comme nous allons voir, qu'il serait peut-être plus précis de parler de *constructions volitives* envisageant un procès à venir.

²⁴Comme le tableau l'indique, les complétives antéposées sont prises à part. La construction utilisée dans la principale n'a probablement pas d'influence sur le choix du mode dans celles-ci.

²⁵TOGEBY, K.: *Grammaire française*, Vol. II, §1026.

²⁶GREVISSE, M.: *le bon usage*, §790.

²⁷Nous avons d'ailleurs du mal à voir une différence entre l'emploi de "*aller*" dans "Oh! mon Dieu! pourvu qu'il n'AILLE rien arriver" [*le bon usage*, §790 a) 2^o] et "Et puis les grands couteaux [...] si tranchants que l'on craint que celui qui s'en sert n'AILLE se couper les doigts" [Ibid. §790 b)].

²⁸Le verbe "vouloir" étant celui qui paraît le plus souvent.

²⁹En disant cela, nous ne nous écartons pourtant pas de ce que dit Togeby dans Vol.II, §627.1: "Le subjonctif ne se combine pas avec l'aspect, mais il se combine avec le temps, cependant moins que l'indicatif."

³⁰"Correspondance entre forme et sens à propos du subjonctif", p.64, (voir Bibl.) mis en italique par nous.

³¹§868

³²§869,c

³³Le verbe *falloir* présent dans presque la moitié des exemples (81/165).

³⁴Nous avons la répartition suivante: Constr. volitives: 59 ex., constr. subj.: 68 ex., constr. dub.: 81 ex. et complétives antéposées: 17 exemples.

³⁵*le bon usage*, §868, donne deux exemples où le refus est explicite: "*Il fallait bien que Marie me lâchât la main et que Loulou s'arrêtât pour que je l'EMBRASSE... le subjonctif [= le subj. imparf.!] serait si laid!*"

(LÉAUTAUD, *Petit ami*, III.) - *La question est de savoir si j'écris les livres que Dieu voulait que j'ÉCRIVE (impossible de mettre: écrivisse !)* (GREEN, *Bel aujourd'hui*, p.122)".

³⁶Nous précisons que nous parlons de la construction "pure", c'est-à-dire sans les extensions comme par exemple les adverbes ("il semblait bien") ou les pronoms personnels ("il me semblait").

³⁷Dans la *Grammaire française* de Togeby (§844.1) on peut lire: "Après *il semble* au passé, *il semblait* ou *il sembla*, on n'emploie pas le présent du subjonctif, mais l'imparfait de l'indicatif [...]" (ce passage chez Togeby traite de l'emploi du temps aux dépens du mode), et ensuite que "Dans un corpus de 76 exemples, Hasselrot a relevé 38 imparfaits du subjonctif et 32 imparfaits de l'indicatif (et 6 conditionnels), mais aucun présent du subjonctif." (souligné par nous), ce qui nous indique la particularité de cet exemple.

³⁸§868 b)

³⁹*Syntaxe du français moderne*, Tome II, 1971, §1102, p.211.

⁴⁰Voir l'**APERCU TOTAL, Récit**, p.9

⁴¹Voir p.12

⁴²Le PQP du subj. aurait donné "eût eu", combinaison restant toujours peu agréable à l'oreille?

⁴³Autre que le PS (voir citation précédente p.15).

⁴⁴*Syntaxe du français moderne*, Tome II, 1971, §1103, p.211.

⁴⁵A part peut-être le verbe "chérir", mais le fait qu'il y ait une suite de verbes prévaut sur le mode d'action de ce verbe.

⁴⁶En étudiant ces exemples, nous voyons qu'il y a, dans chaque cas, un élément régissant le subjonctif dans la "principale" précédant la complétive, ce qui entraîne que l'on n'a pas nécessairement ici d'exemples de ce que Togeby, dans *Grammaire française* (§835), appelle "le subjonctif par attraction". Lui cite, entre autres, l'exemple suivant: *Enfin, bien qu'il soit évident que le français moderne n'ait pas de "déclinaisons"* (Wagner, *Grammaire française* 92), où l'on peut difficilement prétendre qu'"il soit évident" commande le subjonctif. (Il est à noter qu'il donne aussi deux exemples dans lesquels le temps subjonctif ne reste pas le même, comme par exemple dans: *Bien que Furetière prétende que 1629 ait été "l'année des longues perruques"* (Lathuillère 596)).

Bibliographie

Barral, Marcel (1980) : *L'IMPARFAIT DU SUBJONCTIF, Etude sur l'emploi et la concordance des temps du subjonctif*, Editions A. & J. PICARD, Paris.

de Boer, C. (1947) : *Syntaxe du français moderne*, Leiden.

Boysen, Gerhard (1971) : *Subjonctif et hiérarchie*, Odense University Press.

Brunot, Ferdinand (1965) : *La Pensée et la Langue*, 3^e éd., Paris.

Callamand, Monique (1989) : *Grammaire vivante du français*, Larousse, Diffusion CLE INTERNATIONAL.

Cohen, Marcel (1965) : *Le subjonctif en français contemporain*, Paris.

Confais, Jean-Paul (1990) : *Temps, Mode, Aspect, Les approches des morphèmes verbaux et leurs problèmes à l'exemple du français et de l'allemand*, Presses Universitaires du Mirail, Toulouse.

Grevisse, Maurice (1993) : *le bon usage*, Éditions DUCULOT, Paris - Louvain-la-Neuve.

Gross, Maurice (1978) : "Correspondance entre forme et sens à propos du subjonctif" dans *Langue française*, numéro 39, Larousse, Paris.

Halmøy, Jane-Odile (1982) : *Le Gérondif, Eléments pour une description syntaxique et sémantique*, Tapir, Trondheim.

Imbs, Paul (1968) : *L'emploi des temps verbaux en français moderne*, Paris.

Le Bidois, Georges et Robert (1971) : *Syntaxe du français moderne*, Tome II, 2^e éd., Paris.

Lindqvist, Christina (1979) : *L'emploi temporel dans la complétive au subjonctif introduite par un temps du passé en français contemporain*, Uppsala.

Nordahl, Helge (1968) : *Les systèmes du subjonctif corrélatif*, Universitetsforlaget, Bergen - Oslo.

Pedersen, Spang-Hanssen, Vikner (1992) : *Fransk Grammatik*, Universitetsforlaget, København.

Riegel, Pellat, Rioul (1994) : *Grammaire méthodique du français*, Presses Universitaires de France, Paris.

Togebly, Knud (1953/54) : "La concordance des temps en français", *Studia Neophilologica*, Vol. XXVI.

Togebly, Knud (1982-85) : *Grammaire française*, Volume I-V, Akademisk forlag, Copenhague.

Winters, Margaret (1991) : "Subjonctif et réseau" dans *Communications* n° 53, Seuil.